



Archéologie de l'activité goémonière sur l'île de Béniguet (Le Conquet, Finistère)

Alain MERCIER, Yves GRUET, Pierre YÉSOU & Hubert ARZEL

Hommage à Pierre Arzel (1947-2008)

Pierre Arzel, biologiste marin spécialiste des grandes algues exploitées, a réalisé l'ouvrage de référence sur les goémoniers publié en 1987. Né et vivant à Porspoder, il a appris la langue bretonne et a réalisé une synthèse d'ethnologue sur une population qui avait pour métier celui de « paysan-goémonier ».

L'archipel de Molène partage avec le Léon la particularité d'être bordé par l'un des plus grands champs de laminaires d'Europe. L'exploitation des algues au cours des siècles y a laissé des traces importantes et particulièrement bien conservées à Béniguet, en raison de son insularité.

L'histoire de l'île de Béniguet est rapportée dans de nombreux écrits dont ceux de Jean-Pierre Clochon (2009a et b). Cet auteur nous dit que l'île « bénie » (*benigued* en breton, mais cette étymologie est discutée) fut longtemps propriété des moines de l'abbaye de Saint-Mathieu. Plus près de nous, après la Révolution, elle dépendit de la commune de Ploumoguier, puis de celle du Conquet après 1900, tout en restant en mains privées. L'existence de grands champs d'algues sur les estrans et jusqu'à environ 10 m de profondeur (Floc'h, 1970) y a favorisé le travail des goémoniers. Le goémon-épave, échoué et composé d'algues variées, était récolté à pied ou en charrette à cheval pour servir d'engrais. L'utilisation de ce goémon comme amendement des terres cultivées est probablement ancienne.

À partir de la première moitié du XIX^e siècle, une nouvelle industrie, celle de l'iode, se développe. Les propriétaires des îles y voient l'occasion de nouveaux profits et demandent aux fermiers d'ex-

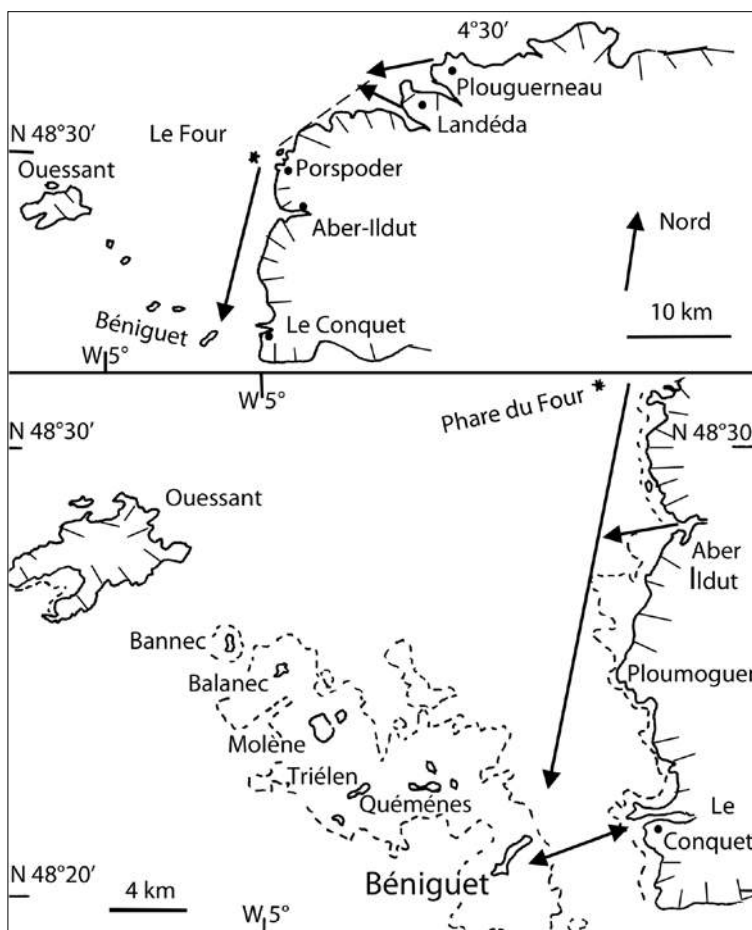
ploiter les algues comme le goémon noir (*bizin du*) et surtout les laminaires (*tali*) : elles sont séchées, puis brûlées dans des fours à ciel ouvert pour en tirer des « pains de soude » envoyés vers les usines d'iode comme celle du Conquet (1828-1829 : Péron 1974). Parallèlement, les propriétaires des îles vont autoriser des « goémoniers-migrants », et saisonniers, à s'installer et à exploiter les laminaires. Ainsi au cours des XIX^e et XX^e siècles, deux populations vont se côtoyer, s'aider, se concurrencer sur certaines îles : les « domestiques-goémoniers » des fermes et les « goémoniers-migrants », eux-mêmes paysans du Léon continental.

Nous avons observé sur Béniguet les traces laissées jusqu'à ce jour par ces activités. Les fours et les structures goémonières associées ont été situés et inventoriés, ce qui avait déjà été en partie réalisé (Vidal, 1996 ; Thullier, 2005). Cela nous a permis de déterminer le rôle des diverses structures, leur fonctionne-

ment et donc leur organisation. Pour cela nous avons d'abord utilisé des archives écrites (Clochon, 1997 et 2002 ; Simier, 1976 et 1994) et le film de Bellon (1947).

Un « *inventaire des fours à goémons et des installations annexes des côtes de Bretagne* » a été initié en 2015 par l'A.M.A.R.A.I. (Association Manche-Atlantique pour la recherche archéologique dans les îles). Sa présidente Marie-Yvane Daire en a confié la responsabilité à Alain Mercier comme animateur et à Yves Gruet comme responsable scientifique. Une fiche a été élaborée et diffusée auprès des communes littorales, des associations locales et des bénévoles individuels. L'archéologue Louis Dutouquet a été chargé de regrou-

per les fiches remplies. L'opportunité de valoriser et de diffuser cet inventaire a été offerte par le Conseil régional de Bretagne qui a retenu le projet *Breizhinien* de l'A.M.A.R.A.I. au titre des projets de recensements patrimoniaux. Les données ont été enregistrées, entre 2015 et 2017, dans l'Inventaire général du patrimoine culturel de Bretagne accessible en ligne sur le site *patrimoine.bzh*. Environ 600 installations liées à l'exploitation du goémon ont été recensées, dont plus des deux tiers sont des vestiges de fours à goémon. L'étude sur l'île de Béniguet a été réalisée dans ce cadre. Nous parlerons d'abord de l'activité goémonière pour l'engrais, puis de la récolte du goémon pour la soude et l'iode [1].



[1] Carte situant Béniguet dans l'archipel de Molène. Isobathe de - 5 m. Les goémoniers-migrants venaient en bateau de différentes communes comme Plouguerneau ou Landéda en empruntant le chenal de Portsall puis celui du Four (flèches). Ils se ravitaillaient au port du Conquet.



Fumure d'automne en haut de l'île. Les algues échouées sur les grèves sont une excellente fumure pour les potagers et jardins, nombreux sur Molène : usage ancestral sur les îles comme sur le littoral continental. Peinture à l'acrylique, 2002. (Mikel Chaussepied)

L'activité goémonière pour l'engrais

La ressource en algues

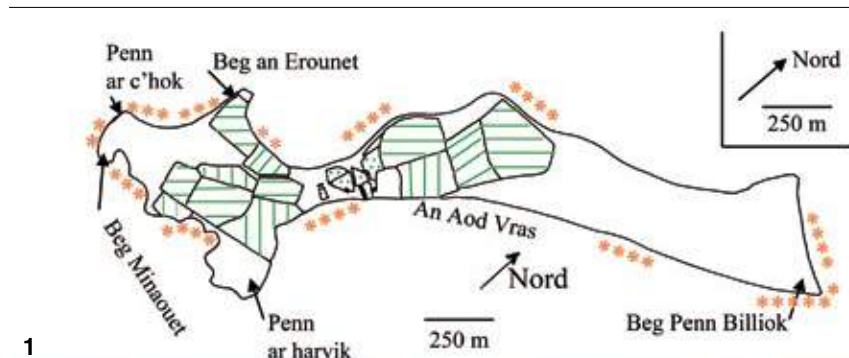
Le « goémon-épave » s'échoue presque partout autour de l'île en fonction des courants et des tempêtes, s'accumulant parfois sur cinq à six mètres d'épaisseur (Ardouin-Dumazet, 1899). Il pouvait être

ramassé pratiquement tout le temps en laisse de mer ou même collecté avec de longs râteaux en s'avançant dans l'eau. Deux périodes sont particulièrement favorables : au printemps en avril (Arzel 1987) et en automne-hiver. Les « domestiques » des fermes devaient récupérer ces algues, dont beaucoup d'*Himanthalia* (*lou-sou* en breton), pour l'engrais. L'interprétation d'une photo satellite nous fournit une indication sur la présence de goémon-

épave observable en 2016 : les grèves les plus larges et les plus chargées en goémon se situent au sud de l'île [2].

Le « goémon de rive » était coupé avec une petite faucille sur l'estran lors de

basses mers de vive-eau ou même de morte-eau. Arzel (1987, p. 121) indique que : « Jean Simier signale dans ses *mémoires* (1976) que pour huit coupeurs, il faut deux chargeurs et un char-

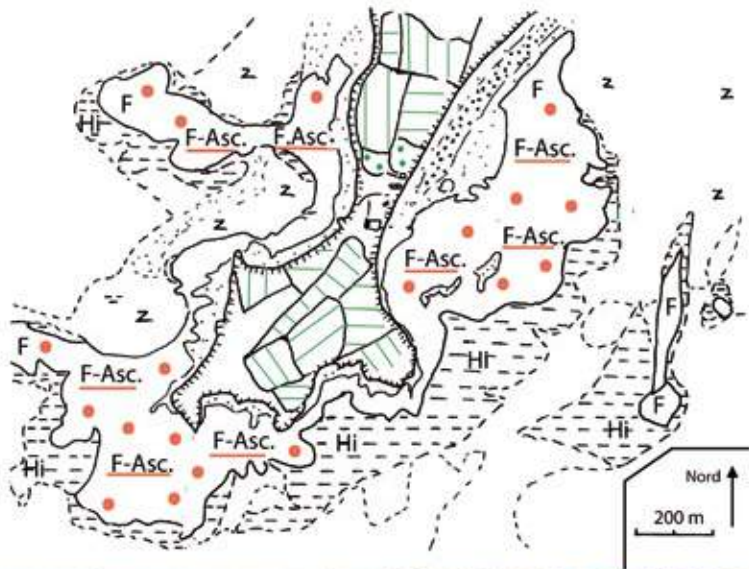


[2] Les algues en épaves autour de l'île de Béniguet (1) d'après une vue satellite (Google imagerie, 2016). Toponymie selon Madeg et al. (2004), modifiée par H. Arzel. Vue générale d'une grève riche en algues échouées (2) ; stipes de laminaires échoués (3) ou melkern (Arzel, 1987) en avril 2013 ; le tali moan ou *Laminaria flexicaulis* (4). Échelle : 50 cm.

Y. Gruet

retier. ». C'est le « goémon noir » (*bizin du*) représenté surtout par l'*Ascophyllum nodosum* (en breton, *kore*), mais aussi d'autres *Fucus* abondants au sud de

l'île. Il fallait, sur le terrain, établir une rotation d'au moins trois ans pour laisser le temps à ces algues de repousser [3].



[3] Algues proches du rivage de la partie du sud de Béniguet. (1) : carte simplifiée (à partir de Floc'h, 1970). F : Fucus ; F-Asco. : Fucus et Ascophyllum ; Hi et tirets : Himanthalia (lacets). Z pour zostères (herbiers). Quelques algues exploitées : l'algue brune Ascophyllum est la plus recherchée (2) ; à sec, au soleil, elle devient noire ou bizin du ; elle est encore exploitée, coupée à la faucille (3), ici à Portsall en 2013 ; l'algue brune Fucus vesiculosus (4) fait partie du goémon noir ; la laminaire Laminaria hyperborea (5) n'est visible qu'en grande vive-eau. Échelle : 50 cm.

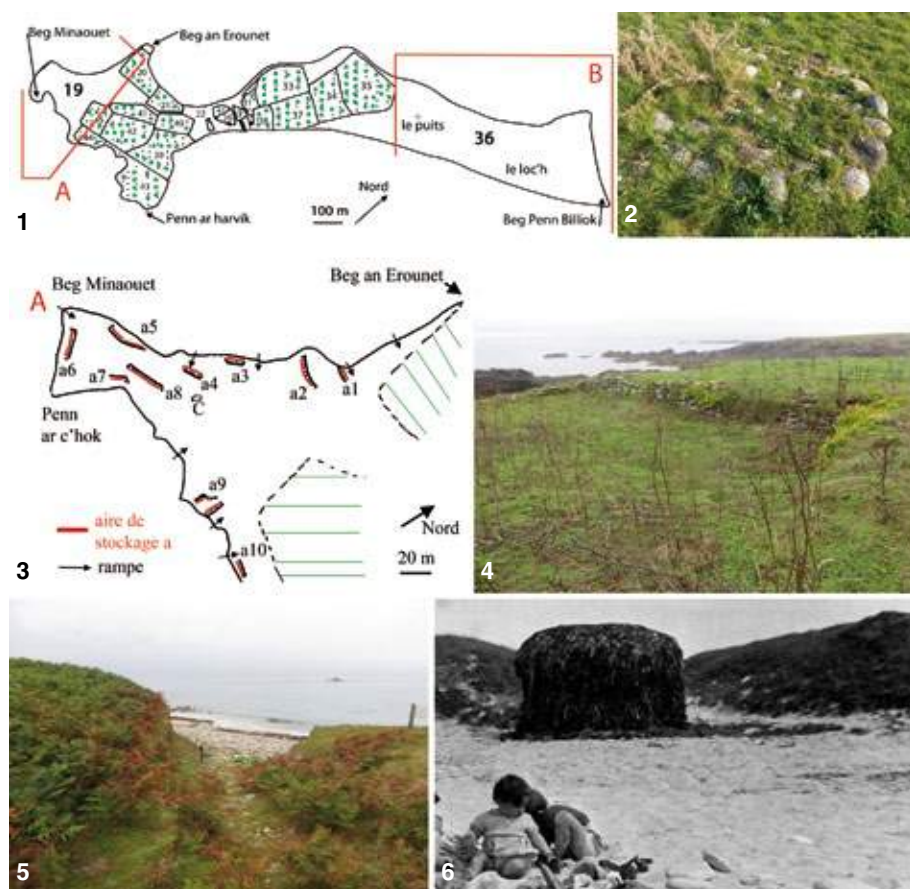
L'engrais : une histoire ancienne ?

Il est probable que, dès les premières cultures sur l'île, les paysans aient cherché à amender les terres avec l'engrais naturel échoué sur les grèves. Le goémon-épave était récupéré sur les plages accessibles à pied ou en charrette à cheval. Une fois collecté, il pouvait être directement disposé frais (« vert ») sur les champs. Il était aussi séché, puis mis en tas sur un lit de galets [4], comme cela était de pratique courante dans le Léon (Arzel, 1987), avant d'être épandu pourrissant sur les champs. Mais, à Béniguet, une autre manière de faire a été d'accumuler le goémon sur des « aires de stockage ». Enfin, le goémon pouvait être brûlé, après séchage. Ce sont alors les cendres qui amendaient les champs.

Il est fait état, au XIX^e siècle, d'exportation de telles cendres à partir de Béniguet vers les zones urbaines.

Des traces et structures de pierres témoignent de la collecte de goémon-engrais

Sur l'île de Béniguet, de grandes structures en partie en pierres [4] sont appelées « aires de stockage » par Vidal (1996) et Thullier (2005). Du goémon noir coupé sur l'estran devait y être accumulé et stocké, Pierre Arzel (1987) parle d'ensilage. Ces structures sont uniquement reconnues dans le sud de l'île. Elles se présentent sous la forme d'une zone plane, allongée, en contrebas d'un mur de soutènement. À une extrémité ou aux



[4] Situation des aires de stockage (a1 à a10) dans le sud de l'île en A (1 et 3). Base en galets (2) d'un tas de goémon à Porspoder. Une aire de stockage (4) et une rampe de descente à Béniguet (5). Meule (tas) de goémon en bord de plage à Porspoder en 1946 (6).

deux, un petit muret donne une idée de la largeur. Les dimensions moyennes extérieures sont de 15,3 m de long et 3,9 m de large, soit une surface d'environ 57 m² permettant de stocker un volume d'environ 34 m³. Nous supposons que les aires de stockage devaient être gérées par les « domestiques » des fermes à l'automne (Arzel, 1987). À la bonne saison, le goémon était transporté pour amender les terrains cultivés de l'île. Il pouvait également être exporté par gabares selon Cadoret (1985) : « Autre transport fréquent, celui du goémon pourri, ou fumier pour engrais, qui, embarqué à Béniguet, est livré en différents points de la rade : au Moulin Blanc, par exemple, où les paysans de Guipavas ont établi un "garage" vers 1885. » À Béniguet, la gabare échouait et « les domestiques des fermes arrivaient avec une voiture à culbute » (Cadoret, 1985). Cet auteur note aussi que, dans les îles, en hiver du goémon pourri pouvait être mélangé à du fumier de ferme.

L'activité goémonière pour la soude et l'iode

La soude avant l'iode

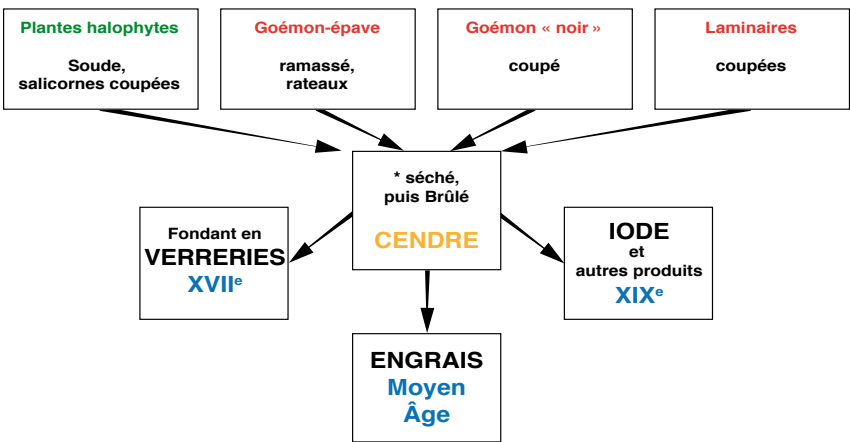
Le propriétaire de Béniguet, M. Launay, a exporté de la soude vers les verreries de Rouen (Clochon, 2009b). Cette « soude » servait de fondant, c'est-à-dire de substance abaissant le point de fusion du sable donnant le verre [5]. Cette utilisation de « cendres de varech » s'est

développée à la fin du XVII^e siècle en Normandie après l'arrêt de l'importation de « kali » (soude de plantes halophiles) en provenance d'Espagne. De là doit dater le brûlage de goémon dans des fours du Cotentin. Puis cet usage des « cendres de varech » s'est répandu en Bretagne. L'utilisation des soudes naturelles pour les verreries fut abandonnée après la Révolution française. Les « cendres de varech » servirent aussi dans la fabrication de savon, mais cela fut abandonné assez vite, au moins à grande échelle. Cette période d'avant le développement de l'industrie de l'iode reste mal connue.

La soude pour en extraire de l'iode

L'iode est découverte par Bernard Courtois en 1811. Elle est extraite des cendres d'algues et servira rapidement dans le secteur de la photographie et surtout en pharmacopée. Diluée dans de l'alcool, elle donnera la teinture d'iode, aseptisant utilisé de façon massive durant des décennies par toutes les armées du monde et les hôpitaux civils. De nos jours, la Bétadine en est l'héritière directe. Quelques années plus tard, François-Benoît Tissier met en œuvre un procédé industriel de production d'iode au Conquet en 1828-1829 (Péron, 1974). D'autres usines vont ensuite fleurir un peu partout sur les côtes de Bretagne, surtout dans le Finistère, en Léon et au Pays Bigouden.

Dès lors, comme tout le littoral voisin, Béniguet, île traditionnellement agricole,



[5] Schéma montrant diverses utilisations des cendres d'algues.

va devenir un centre de production très important de « pains de soude ». C'est un nouveau métier qui voit le jour : celui de « paysan-goémonier » (Arzel, 1987), qui va dépendre de l'industrie de l'iode.

L'industriel Mazé-Launay, lui-même producteur d'iode et propriétaire de l'île (Clochon, 2009b), va donner une forte impulsion à l'exploitation du goémon et inciter le fermier à lui céder des produits issus des algues. Ainsi en 1840, il établit un bail (Clochon, 2009b) pour le fermier M. Causeur : « *Il prendra pour l'engrais des terres tout le goémon qu'il voudra... Causeur se chargera de l'incinération du varec'h non employé comme engrais et s'oblige à fabriquer annuellement 75 à 100 000 kilos de soude de bonne qualité* ». Ce projet de cent tonnes de « soude », volume qui semble énorme, explique que le fermage de l'île était de 6 000 francs dans la seconde moitié du XIX^e siècle (Ardouin-Dumazet, 1899).



François de Beaulieu

Goémonier de Brignogan en kab an aod traditionnel, le clocher de l'église et le menhir de Men Arz sont au loin. Anonyme, vers 1830. Musée départemental breton, Quimper.

L'industrie de l'iode avec des hauts et des bas

La période faste de la production d'iode se situe à la fin du XIX^e et au premier

quart du XX^e siècle. Ainsi, la production d'iode progresse à partir de 1838 (4 tonnes d'iode, soit 10 000 tonnes d'algues cette année-là), atteint 60 à 70 tonnes d'iode vers 1860 et un maximum autour de 120 tonnes d'iode par an pendant la guerre de 1914-1918. Tous les auteurs s'accordent sur un fort développement de la production de pains de soude pour l'iode, y compris dans les îles. Puis la production stagne jusque vers 1930, pour diminuer ensuite (Arzel, 1987, p. 36 et 131), et en 1938 Pierre Toulgouat écrit : « *Aussi sur les 400 bateaux qui partaient aux îles ces dernières années pour la coupe, 12 y ont été seulement l'année dernière et 6 cette année* ». L'activité goémonière diminue comme celle des résidents des fermes. Yésou et d'Escrienne (2007) résumant ce que l'on sait de la population de Béniguet du début du XX^e siècle à la seconde guerre mondiale : « *En 1906, cinq fermes totalisant 62 résidents permanents coexistaient sur Béniguet avec 40 à 50 goémoniers. Dès 1926, il n'y avait plus que deux fermes comptant 52 permanents ; elles n'abritent plus que 13 personnes en 1947, et le dernier fermier a quitté l'île au début des années 1950* (Simier, 1976 ; Vidal, 1996). » La concurrence d'autres sources d'iode, (comme sa production à partir des phosphates du Chili (Arzel, 1987), fut rude malgré de fortes protections douanières.

L'organisation du travail des goémoniers à Béniguet

Nous allons suivre l'organisation du travail de ces goémoniers, grâce à quelques documents propres aux îles et à Béniguet (Simier, 1976 et 1994 ; le film « *Goémans* » de Bellon, 1947) et à Pierre Arzel (1987). L'enchaînement des tâches du goémonier consiste d'abord à trouver la ressource à exploiter, à la récolter et la rapporter à terre, à la sécher sur le sol de l'île, puis à la brûler dans des fours pour en tirer des pains de soude, avant d'en assurer la livraison au continent.

La ressource en algues pour l'industrie de l'iode

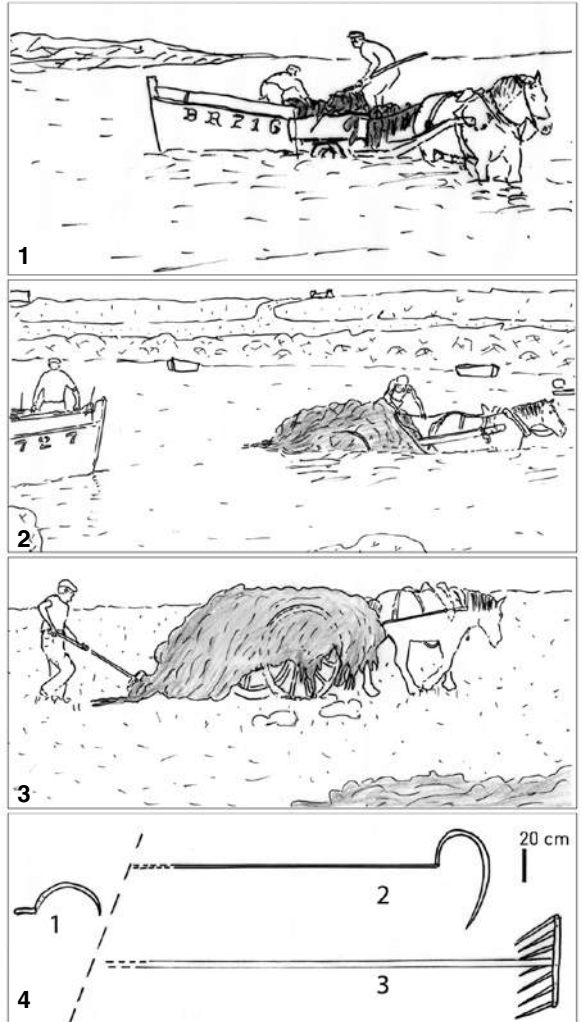
Pratiquement toutes les algues sont susceptibles de donner des cendres plus ou moins riches en iode et autres produits. Mais les industriels insistent sur la nécessité de collecter des laminaires

(*Laminaria digitata* ou *tali moan*, [2], et *Laminaria hyperborea* ou *tali penn*), du fait de la forte teneur en iode des frondes et encore plus des stipes (tiges) pour l'*hyperborea* [3]. Ces algues pouvaient être triées dans le goémon-épave rejeté à la côte, notamment au printemps avec le « goémon d'avril ». Les stipes recherchés (le *melkern*) étaient souvent mis à sécher sur des cailloux ou sur des fils de fer. Les « domestiques-goémoniers » avaient accès à cette ressource au sud de l'île, en principe en janvier-février au creux de l'hiver (Arzel, 1987).

Quant aux « goémoniers-migrants », souvent appelés « pigouilliers », ils venaient tous les ans, pour environ 5 à 6 mois (entre mars et septembre), sur l'île avec leur bateau, leur charrette et le cheval [6]. Ils accédaient aux champs de laminaires sous-marins en bordure des îlots et autour de l'île, ce goémon de fond (*tali*) étant coupé à la guillotine ou « pigouille » à partir de leurs petits bateaux. Cet outil était constitué d'une faucille fixée à l'extrémité d'un manche en bois de 4 à 6 mètres de longueur. En principe, ils ne concurrençaient donc pas les goémoniers des estrans. Certains pêchaient aussi du homard au casier (Arzel, 1987). Ces goémoniers travaillaient plus longtemps en marée de vive-eau, car la longueur du manche de la pigouille les limitait en profondeur. Au début il s'agissait de bateaux de pêche, à voile, puis à moteur, qui furent légèrement modifiés en « bateaux-goémoniers » (Arzel, 1987).

Goémoniers : une activité saisonnière et rythmée par la marée

Arzel (1987, pp. 237 et 238) précise que la saison débutait en mars-avril par le ramassage de goémon échoué comme le « goémon rouge », vieilles frondes de *Laminaria hyperborea*. Le ramassage du goémon-épave pour l'engrais a lieu en avril (d'où le nom de « goémon d'avril »), le mois de mai étant plus consacré à la coupe du « goémon noir » (Arzel, 1987). Enfin, de juin à septembre les laminaires (le *tali*) sont coupées à la guillotine (pigouille) à partir des bateaux. Outre la récolte du goémon, il fallait parfois que le goémonier retourne quelques jours à sa ferme sur le continent au moment de la moisson, en août. L'activité des goémoniers en bateaux est rythmée par la marée qui a comme incidence un décalage des heures d'activité.



[6] Quelques gestes de goémoniers dans les années 1970 d'après des photographies (Y. Gruet). Du haut vers le bas : (1) débarquement du *tali*, la charrette perpendiculaire au bateau ; (2) la mer monte, le cheval a de l'eau jusqu'au poitrail ; (3) le *tali* est étalé sur la dune ; (4) outils de goémoniers : faucille 1 ; pigouille 2 et râteau 3, d'après Arzel (1987).

Les accès aux grèves et les aires de séchage sur l'île

Pour accéder aux grèves en charrette à cheval, là où le trait de côte est formé de petites falaises, il a fallu creuser des descentes [4], appelées aussi « accès aux grèves » par Vidal (1996) ou « rampes » par Thullier (2005). Les bords de ces tranchées sont parfois soutenus par des pierres pour stabiliser un lieu de passage très fréquenté. Les bateaux débar-

quaient leur goémon (laminaires) dans une charrette dont le cheval avançait dans l'eau jusqu'au poitrail, comme cela se voyait encore dans les années 1960-1970 sur la côte léonarde [6]. Chaque famille travaillait sur son terrain ou « aire de travail » qui comprenait un four et une surface de séchage à proximité (Gruet, 2013). Il faut y ajouter un accès à la grève, qui pouvait parfois être utilisée par plusieurs groupes de goémoniers. Dans ce dernier cas, comme à Porspoder (Gruet *et al.*, 2011), il fallait une règle pour l'utilisation de ce passage stratégique. L'habitude était « celle du premier arrivé ». À Béniguet, le nombre d'accès à la grève est élevé, et certains étaient probablement utilisés par plusieurs attelages comme à la pointe de Beg Minaouet. Les aires de séchage étaient marquées souvent subtilement (pierres, alignements) et il fallait que les goémoniers s'entendent sur leurs limites.

À Béniguet [4A, 4B], nous séparons deux grandes zones d'activités goémonières : l'une au sud de l'île, l'autre au nord. Entre les deux, les parcelles agricoles et les fermes occupent l'espace [7].

Au sud de l'île, entre les fours à soude, les « aires de stockage » et les cheminement des charrettes, il reste moins de 4 hectares. Cela laisse moins de 5 700 m² disponibles par aire de séchage pour chaque four. Les surfaces effectives étaient en fait moindres, car les personnes et les charrettes devaient pouvoir y circuler. Mais ces aires potentielles ne sont pas si réduites, si on les compare à celles de Porspoder-bourg qui, mitoyennes avec un chemin axial pratiqué par tous ceux de la même grève, avoisaient 3 500 m² (Gruet, 2013) [7].

Au nord de l'île, les aires de séchage peuvent s'étendre sur les dunes battues par le vent. Nous mesurons une surface où sécher d'environ 14 ha pour 5 groupes de cabanes, soit une surface potentielle de 20 000 m² par four. Cette surface importante laisse de la place autour des cabanes, par exemple pour que les chevaux s'alimentent. La gêne pour le séchage pouvait venir de vents de sable, et bien sûr de la pluie qui est généralement moindre sur les îles que sur le continent. Les parties très basses, en eau ou trop humides, comme le loc'h, étaient exclues du séchage. Les cordons

de galets pouvaient aussi être des aires privilégiées, dans la mesure où le goémon sèche plus vite sur la roche que sur l'herbe. La présence de traces de fours, aujourd'hui disparues, dans le cordon de galets du nord-ouest (P. Yésou obs. pers.) semble le confirmer. La zone « extrême nord » de 4 ha, en bonne part des galets, reste néanmoins difficile à étudier car remaniée par de fortes tempêtes [8].

Le goémon est brûlé dans des fours pour donner des « pains de soude »

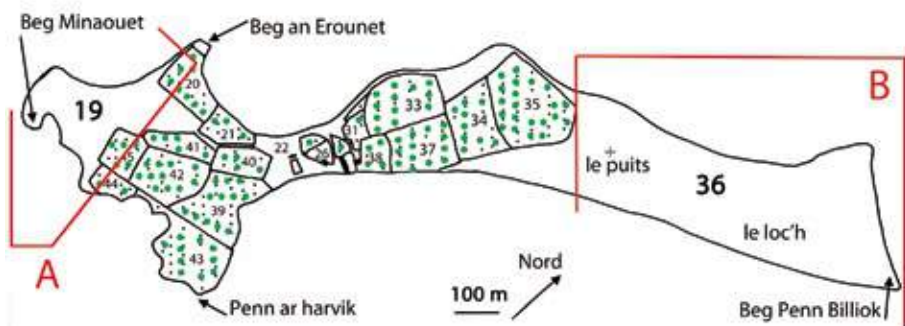
C'est probablement au moment où l'usine du Conquet fonctionnait, en 1830-1845, que de nombreux fours furent construits dans le Léon. Ces fours viennent-ils s'ajouter ou se superposer à des fours plus anciens dont les cendres allaient vers les verreries ? Difficile à dire. Ce qui est sûr, c'est que les fours allongés, tels que celui sondé à Porspoder, ont une structure très élaborée qui permet un brûlage du goémon à l'étouffée en évitant l'évaporation des sels d'iode (Gruet *et al.*, 2011). Des « cloisons » de pierres amovibles séparaient les différents pains de soude (8 à 12 en général). Les pierres étaient jointoyées avec de la glaise. Il reste à étudier si ceux de Béniguet ont la même structure. Il est par ailleurs possible que des cendres aient été obtenues dans des constructions plus frustes, dans des cordons de galets par exemple.

Les fours à soude du sud de Béniguet [7]

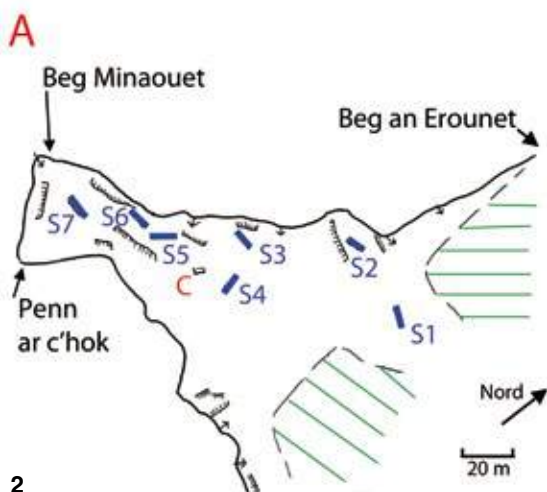
Sept fours ont été répertoriés et mesurés. Extérieurement ils sont en un état correct et ressemblent aux autres fours du Bas-Léon. Ces fours auraient pu être alimentés par des laminaires (*tali*) échouées triées dans le goémon-épave, et par des stipes de laminaires (*melkern*). En effet, les criques du sud de l'île sont très riches en laminaires échouées. Sinon, il faudrait que la coupe ait pu être faite à partir d'un bateau : une concurrence avec les pigouilliers du nord de l'île serait alors évidente.

Les fours à soude du nord de Béniguet [8]

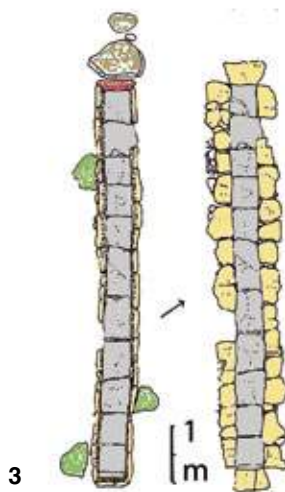
Un peu au sud de la pointe nord-ouest de l'île, Pierre Yésou a vu (1987 et début des années 1990), des traces de fours



1



2



3

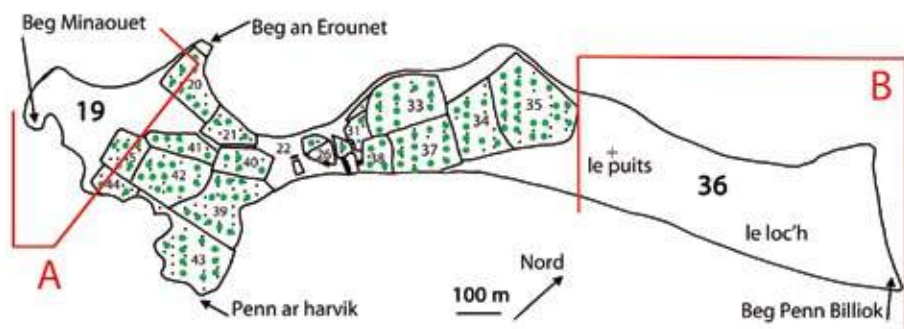


4



5

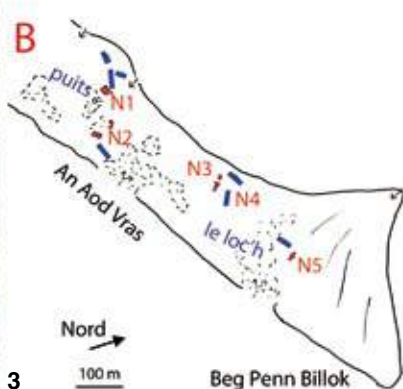
[7] En (1) situation des zones de travail des « domestiques-goémoniers » au sud (A) et des « goémoniers-migrants » au nord (B). Toponymie selon Madeg et al. (2004), modifiée par H. Arzel. En (2) : fours (en bleu) et une cabane (en rouge). En (3) plan d'un four nettoyé à Porspoder ; il manque les « cloisons » séparant 11 compartiments (Gruet, 2011). En (4) et (5) fours au sud de l'île de Béniguet. Le tas de pierres (en 5) devant le four pourrait être un reste de matériaux de construction, ou les débris de réparations.



1



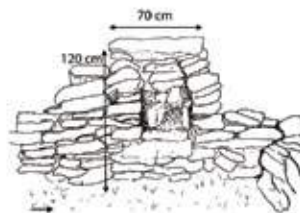
2



3



4



5



6

[8] En (1) au nord (B) et au sud (A) de l'île. Toponymie selon Madeg et al. (2004), modifiée par H. Arzel. En (2) détail du four à soude près de N5 montrant la glaise. En (3) les groupes de cabanes N1 à N5 au nord de Béniguet. En (4) le four à soude proche de N5. En (5) et (6) : schéma d'une cabane avec cheminée et photo de l'habitat en entier.

à goémon, aujourd'hui disparues, sur le haut du cordon de galets. Les algues étalées sur ces pierres y sèchent vite. Par ailleurs des fours ont existé sur cordon de galets comme dans d'autres îlots de l'archipel de Molène, particulièrement à Quéménès où on les voit encore. Les autres fours reconnus dans le nord de Béniguet sont construits dans la dune et certains, comblés, sont visiblement abandonnés depuis un certain temps. Il n'est pas sûr que tous ces fours aient fonctionné en même temps et certains ont pu en remplacer d'autres. Un four, près du loch et proche des cabanes N5, paraît en très bon état avec encore présence d'argile [8]. Ce pourrait être le dernier four à avoir fonctionné dans les années 1950 ? Ce four a aussi la particularité de se trouver en contrebas et assez proche des cabanes. Les orientations sont de sud-ouest à ouest, soit en travers des vents de secteur ouest.

Comparaison entre les fours du nord et ceux du sud

Il y a le même nombre de fours au sud qu'au nord, mais leurs longueurs diffèrent. Les fours du sud sont nettement plus longs [Tab. 1] ce qui permet de faire plus de pains de soude. Leurs orientations différencient aussi les fours du sud de ceux du nord. Au sud, ils sont plutôt orientés vers le nord-ouest, alors que ceux du nord de l'île s'orientent vers le sud-ouest. Sur les îles les vents dominants sont de secteur ouest (du sud-ouest au nord-ouest) et nord-est. L'enfournement du goémon sec se fait du côté du vent.

L'habitat goémonier et les structures annexes

Pour mieux comprendre la distribution de l'habitat (cabanes) et des fours, nous nous sommes aidés de vues aériennes de 2016 comparées à celles plus anciennes (1919, 1925, 1978) comme Vidal (1996) l'avait fait.

Les cabanes au sud de l'île

Au sud de l'île il n'y a actuellement pas de traces d'habitat visibles à proximité des fours à soude. Seule celle d'une cabane-citerne indique l'utilisation d'eau pour les chevaux et éventuellement les hommes. En fait, ces « domestiques-goémoniers » venaient de chaque ferme, où ils avaient un logement soit à proximité soit dans les greniers (Vidal, 1996 ; Bellon, 1947 ; Jagot, 1999). Toutefois, Thullier (2005) signale deux cabanes au sud de l'île en 1919.

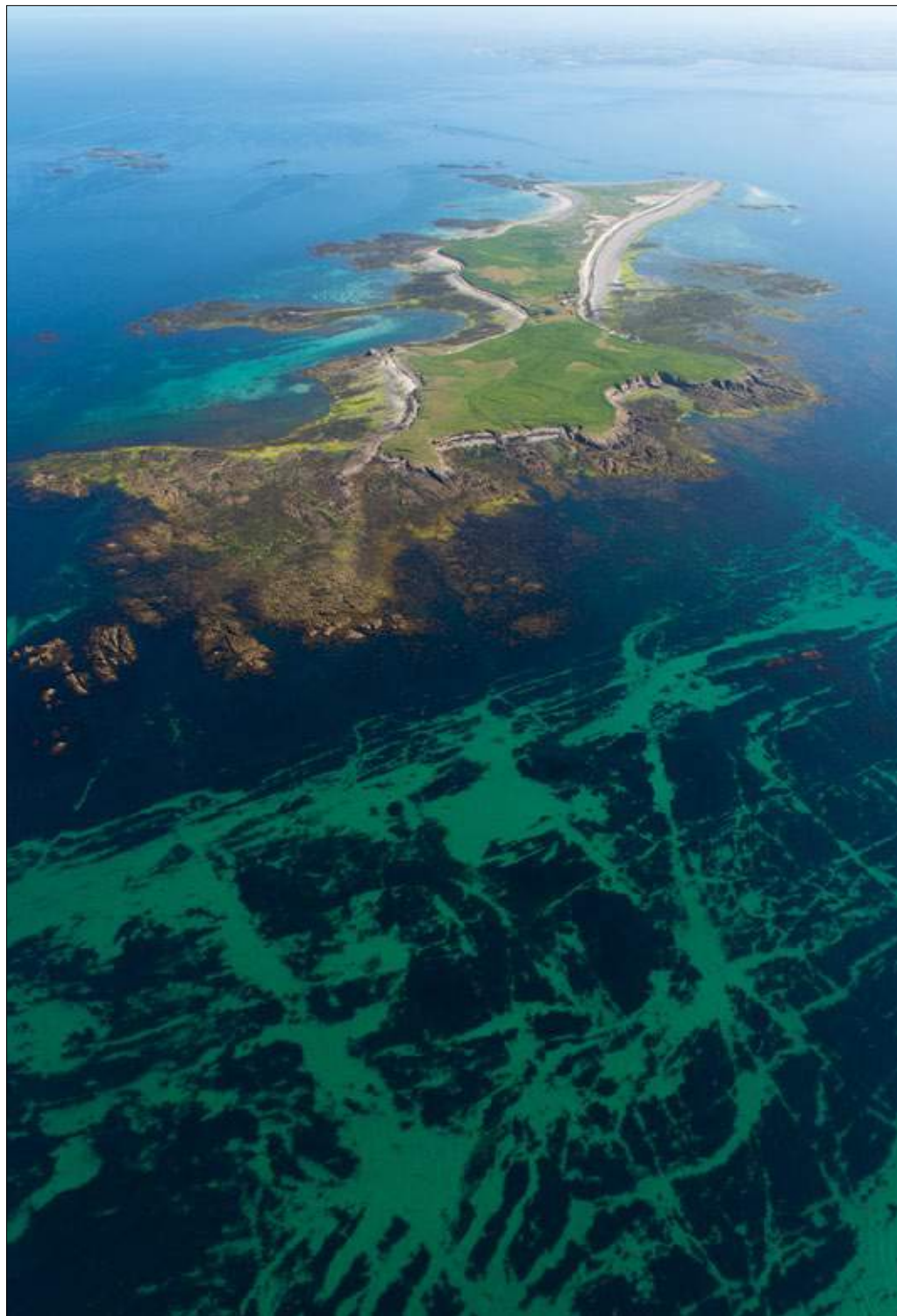
Les cabanes au nord de l'île

Ce sont celles des « goémoniers-migrants ». Elles ont été construites sur les flancs intérieurs des cordons dunaires et vers le bas de ces petits reliefs, partiellement à l'abri des vents d'ouest-nord-ouest et surtout pas trop éloignées d'un point d'eau (le puits ou le loch). C'est un habitat fabriqué en pierres sèches, c'est-à-dire sans ciment. Elles sont souvent groupées par 2 ou 3 avec une « cabane principale » un peu plus grande (8 à 11 m² environ) et fréquemment dotée d'une cheminée, où les repas devaient être pris et où devaient loger le chef de famille (et sa femme en été, si elle ne restait pas à la ferme). Les cabanes plus petites (2 à 7 m² environ) pouvaient abriter les « pains de soude », du bois, le cheval ou même loger d'autres goémoniers. Dans cette partie nord de l'île, les différences sont importantes entre 1919 et actuellement : Vidal (1996) note une dizaine de cabanes (c'est-à-dire de groupes de cabanes) en 1919, alors qu'on n'en inventorie plus que 5 ou 6.

Raisonnablement, les cabanes dont les vestiges subsistent permettaient la présence de 8 ou 9 familles, soit environ 40 individus, comme cela est dit pour 1906 par Yésou et d'Escricenne (2007). À l'idée d'habitat « précaire » (Jagot, 1999), nous préférons celle d'un « habitat rustique saisonnier » qui est réaménagé

	Longueur	largeur	profondeur	orientation
Fours Nord (moyenne, n=7)	8,8 m	65 cm	35 cm	274°
Fours Sud (moyenne n=7)	9,9 m	65 cm	35 cm	256°

[Tab. 1] Mensurations moyennes des fours à soude du sud et du nord de Béniguet.



H. Romé

Vue aérienne de l'île Béniguet entourée de ses champs d'algues. L'alternance de sable et de roches couvertes d'algues tient à la géologie locale.

tous les ans. Par ailleurs, les « goémoniers-migrants » possèdent un cheval, une charrette et un bateau, ce qui est le signe d'une certaine aisance à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Cela est un peu contradictoire avec l'idée de pauvres gens venus sur les îles. Mais les familles s'entassaient dans de petits espaces, avec pour seul « confort » un feu nécessaire à la cuisson des aliments.

Les bateaux, indispensables aux « goémoniers-migrants »

Ces goémoniers arrivaient du Bas-Léon et surtout de la région de Landéda et Plouguerneau. Seuls les plus téméraires naviguaient sur leurs bateaux fort chargés de l'Aber Wrac'h jusqu'aux îles, et il leur fallait pratiquer à la voile le chenal de Portsall, fort dangereux par mauvais temps. Les naufrages de goémoniers furent d'ailleurs assez nombreux vers les îles (Bramoullé, 2000). Pour beaucoup, ils embarquaient cheval et charrette (démontée) à l'Aber-Ildut ou au Conquet [1], où ils étaient arrivés par la route. Une fois sur l'île, ils retrouvaient la cabane laissée à l'abandon tout l'hiver, qui nécessitait quelques réparations. Ils devaient faire plusieurs va-et-vient vers le continent pour amener les personnes et les biens. Le matériel consistait en bois pour aménager la cabane (porte, toit), en bois de chauffage, en paille, en outils et en vivres (Arzel, 1987).

C'est au Conquet que l'un de leurs bateaux revenait de temps en temps chercher des vivres. À cette occasion il pouvait alors apporter des pains de soude à l'usine, bien que cela ne se fasse en principe qu'en fin de saison. Parfois, les pains de soude partaient en gabare directement à partir de Béniguet : « *Dans les années [19]30, le goémon noir est acheminé directement par gabare et traité à terre* » (Cadoret, 1985). Un trou de poteau situé non loin des cabanes N2 [7], en hauteur, aurait alors pu servir à disposer un mât et à signaler par exemple l'arrivée d'un bateau ou gabare ou d'autres événements comme le besoin d'aide.

Des questions demeurent

Nous avons séparé, chronologiquement, deux périodes différentes des activités des goémoniers. Lors de la première, avant 1828, du goémon-engrais est collecté par les « domestiques-

goémoniers » des fermes pour amender les cultures, ce qui perdurera lors de la seconde période. Des algues sont aussi brûlées pour donner de la « cendre de varech » utile en verrerie ou comme engrais. Cette période reste mal documentée et la question se pose de savoir s'il y a eu des « fours à cendres » à Béniguet, dans le but de fabriquer un engrais ou un fondant pour les verreries. Il faut noter que les grandes « aires de stockage » de goémon, reconnues dans le sud de l'île, n'ont pas d'équivalent ailleurs, à une exception unique sur l'île de Trielen, ce qui en fait une spécificité de Béniguet. Mais rien n'indique si ces aires et leurs murets ont été établis avant 1828 (pour le seul goémon-engrais), ou après (pouvant alors avoir servi pour la soude).

La seconde période débute à partir de 1829 environ avec le développement de l'industrie de l'iode et la construction d'une usine au Conquet. D'une part, le propriétaire de l'île continue de louer à l'année une ferme, ses dépendances et des terres cultivées à un ou plusieurs fermiers qui font travailler des « domestiques-goémoniers ». D'autre part, il loue saisonnièrement du terrain à des goémoniers-migrants qui arrivent là avec bateaux, charrettes et chevaux. Ces migrants saisonniers occupent la partie nord de l'île où ils ont accès à un point d'eau et où ils ont construit leurs cabanes. C'est la période probable de construction des fours du nord et du sud de l'île. Y a-t-il eu alors entraide entre « goémoniers-migrants » et « domestiques goémoniers » ? Les fours du sud sont nettement plus longs que ceux du nord de l'île : est-ce à la demande des fermiers ? Cela pose la question des rapports entre fermiers, domestiques-goémoniers et goémoniers-migrants (« pigouilliers »). La cohabitation entre ces deux « populations » pouvait être d'autant plus difficile que tous produisaient des « pains de soude ». Il y a toutefois deux terrains de travail différents, l'un au sud, l'autre au nord. Ces hommes issus du même milieu (paysan) et de la même région (Léon) ont pu s'entendre et s'entraider selon les circonstances.

Pourquoi les goémoniers-migrants sont-ils venus aux îles pour y exploiter les algues ? À Plouguerneau, certains avaient eu des difficultés à exploiter (interdiction par un maire de faire des fours). Mais aussi, n'y ont-ils pas vu leur intérêt ? D'après Arzel (1987), ils auraient ainsi

pu multiplier leur gain par quatre. Tout dépendait du prix, qui a varié en fonction de la teneur de la soude en iode et surtout en fonction du cours de l'iode. En tous cas, ce patrimoine goémonier mérite d'être préservé et d'être étudié plus précisément grâce à l'exploitation des archives et à des sondages archéologiques.

Enfin, au titre des questions, reste celle du grand four. Au début des années 1870, deux ingénieurs-industriels locaux, MM. Pellieux et Mazé-Launay, essaient d'implanter et de vendre des fours industriels. Il s'agit, à l'aide de combustible, de sécher le goémon humide dans un premier foyer et de le réduire ensuite en cendres dans un second, les deux surplombés par une haute cheminée commune en briques. Plus de séchage sur la dune, plus de brûlage en tranchée, gain de temps, moins de main-d'œuvre, tels sont les arguments avancés. Trois fours de ce type sont à ce jour recensés et décrits en activité. L'un est situé à Trielen, détruit mais dont les foyers sont encore visibles, le second dresse encore sa cheminée sur la dune de l'île du Loc'h aux Glénan, et le troisième a fonctionné à Béniguet. Malheureusement, à ce jour, nous n'avons pas été capables d'en trouver les traces de manière certaine malgré quelques indices.

Un document exceptionnel sur Béniguet

Le documentaire « Goëmons » tourné en 1947 par Yannick Bellon à Béniguet est très intéressant. Au-delà de la dramaturgie du commentaire décrivant la vie des domestiques-goémoniers, pauvres hères en rupture de société, échoués sur l'île, il nous montre de nombreux aspects de la vie goémonière : la ressource diversifiée, les phases du travail, les accès à la grève, les fours, les outils, les bateaux, l'habitat sédentaire et saisonnier, etc. Une vraie mine de renseignements sur le sujet. ■

Bibliographie

ARDOUIN-DUMAZET V.-E., 1899 – *Voyage en France, 5^e série. Les Îles françaises de la Manche, Bretagne péninsulaire*. Berger-Levrard.

ARZEL P., 1987 – *Les Goémoniers*. Le Chasse-marée – Éditions de l'estran, 308 p.

BELLON Y., 1947 – *Goëmons*. Film noir et blanc, 20 mn. Films de l'Équinoxe, Paris. Disponible en DVD.

BERNARD L.-M., 1939 – *Le mirage de l'iode*. Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris, 169 p.

BRAMOULLÉ Y., 2000 – *Goémoniers des îles. Histoire et naufrages*. Éditions le Télégramme, 185 pages.

CADORET B., 1985. Les gabares de Lampaul. Un siècle de bornage en Iroise. *Ar Vag*, Éditions de l'estran, 16, pp. 2-33.

CLOCHON J.-P., 2009a – *Le Conquet, Famille Mazé-Launay*. <http://recherches.historiques-leconquet.over-blog.com/>

CLOCHON J.-P., 2009b – *Le Conquet. La famille Tissier*, 2 chapitres. <http://recherches.historiques-leconquet.over-blog.com/>

FLOCH J.-Y., 1970 – Cartographie de la végétation marine dans l'archipel de Molène (Finistère). *Rev. Trav. Inst. Pêches marit.*, 34, pp. 89-120.

GRUET Y., 2013 – Territoires de goémoniers à Porspoder (Finistère) : importance des aires de séchage. *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, 26, pp. 67-82.

GRUET Y., SERS M. & DAIRE M.-Y., 2011 – Les « fours à goémon » dans le Léon (Finistère). II – Le mode de construction d'un four de la commune de Porspoder. *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, 24, pp. 81-96.

JAGOT Y., 1999 – *Le devenir de l'habitat précaire naturel*. Ecole d'Architecture de Nantes, T.P.F.E., 134 pages.

LE VAILLANT DE LA FIEFFE O., 1873 – *Les verreries de la Normandie, les Gentilhommes & Artistes verriers normands*. C. Lancin, libraire de la cour d'Appel, Rouen, 576 p.

MADEG M., PONDIVEN P., RIOU Y., 2004 – *An Enezeier, Renabl anioù lehiou inizi Kornog Goueled Leon : Molenez, Bannog, Balenog, Trielen, Kemenez, Litiri, Beniged, Ar Vein Zu*. Emgleo Breizh Ar Skol Vreizh, Brest, 321 p.

LE MASSON DU PARC F., 1727-1728 – *Pêches et pêcheurs du domaine maritime et des îles adjacentes de Saintonge, d'Aunis et du Poitou, au XVIII^e siècle. Amirautés de Marennes, de la Rochelle & des Sables d'Olonne*. Édition critique avec introduction, notes et index par Denis LIEPPE des Procès-verbaux des visites faites par ordre du Roy concernant les pesches en mer en 1727 et en 1728. Réédition : Éditions de l'Entre-deux-Mers, Observatoire Européen de l'Estran, 2009.

PÉRON F., 1974 – La doyenne des usines d'iode française fut fondée au Conquet, en 1829, par le lyonnais François-Benoît TISSIER, *Cahiers de l'Iroise*, 82, p. 85.

SIMIER J., 1976 – *Les mémoires d'un paysan-goémonier des abers*. Ouvrage ronéotypé, chez l'auteur à Plouguerneau.

SIMIER J., 1994 – *Mon « bagne » volontaire à Béniguet : les mémoires d'un paysan-goémonier aux îles*. Beau fixe, Plouguerneau.

THULLIER N., 2005 – *Proposition de gestion des ruines goémonières et des friches sur l'île de*

Béniguet pour la conservation de sa richesse écologique. Rapport de stage, Lycée agricole de Charleville-Mézières et Office national de la chasse et de la faune sauvage, 41 pages + Annexes.

TOULGOUAT P., 1938 – *Les goémoniers vus par l'ethnologue Pierre Toulgouat.* <https://www.histoiremaritimebretagnenord.fr/>

VIDAL T., 1996 – *Usage de l'espace et paysages de l'île de Béniguet depuis 1900.* Mémoire de Maîtrise en Géographie, Université de Bretagne Occidentale, Brest.

YÉSOU P. & D'ESCRIGNE L.G., 2007 – La réserve de chasse et de faune sauvage de l'île de Béniguet. *Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'ouest de la France*, N.S., tome 29, pp. 111-116.

Remerciements

à Ghislaine Arzel qui nous a autorisés à consulter les archives de Pierre Arzel, son mari, et à François de Beaulieu pour sa documentation complémentaire.

Alain Mercier, journaliste nautique, amateur d'archéologie et du patrimoine du littoral, est membre de l'Association Manche-Atlantique pour la recherche archéologique dans les îles (A.M.A.R.A.I.) et coordinateur de l'inventaire régional des fours à goémon de Bretagne. am.drenec@wanadoo.fr

Yves Gruet, océanographe biologiste, étudie les estrans. Il a publié plusieurs articles sur les goémoniers de la région de Porspoder dans le cadre de l'A.M.A.R.A.I. achil.lemeur@wanadoo.fr

Pierre Yésou, naturaliste intéressé par l'histoire et l'archéologie, a organisé de 1991 à 2016 la programmation des inventaires, suivis et études sur la réserve de Béniguet. p.yesou@gmail.com

Hubert Arzel, juriste, bretonnant, amateur de patrimoine local et archéologique, collectionneur à ses heures, est membre de la S.A.F (Société archéologique du Finistère) et de l'A.M.A.R.A.I. hubert.arzel@wanadoo.fr



Fumure d'automne en haut de l'île Molène. Les particuliers utilisent la brouette pour amener leur jardin, quand les goémoniers utilisaient des charrettes. Peinture à l'acrylique, 2002. (Mikel Chaussepied)